

Principes de sélection 2026-2028 en route vers les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028

La Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées (FFLDA) propose un parcours de sélection pour les compétitions de référence et les sélections en Équipe de France (EDF) tourné vers la quête olympique.

Ce document fera référence dans la recherche de la haute performance et les sélections des Équipes de France pour LA 2028.

Parce que la préparation des Jeux ne s'improvise pas, ce document se veut fondateur d'un parcours qui sera balisé jusqu'à la qualification olympique.

L'objectif étant de viser une médaille mondiale 2027 pour pouvoir se qualifier plus tôt et préparer avec du temps l'échéance olympique.

Afin de proposer un système équitable, cohérent et clair ce document se partagera en 3 parties :

- L'éligibilité pour prétendre à l'équipe de France
- Les critères retenus pour participer aux championnats de référence
- Le parcours de sélection de 2026-2028

Afin de maximiser nos chances de qualification aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, il est impératif de prioriser les catégories olympiques.

Cette orientation s'inscrit dans une directive clairement exprimée par nos partenaires financiers, dans un contexte où la très haute performance est quasi exclusivement soutenue par des financements publics. Par ailleurs, le projet fédéral adopté impose une organisation resserrée et une approche ciblée, de type « commando », pour cette olympiade.

Dans cette logique, les athlètes qui participeront à l'échéance 2028 devront évoluer au sein d'un dispositif structuré, reposant sur un entraînement quotidien, un encadrement référencé et des partenaires d'entraînement de haut niveau, conditions indispensables pour optimiser la progression et les chances de réussite.

L'orientation générale des sélections doit ainsi être résolument tournée vers l'objectif de performance olympique, ce qui implique des ajustements et des évolutions par rapport aux orientations retenues lors des olympiades précédentes.

En annexes de ce document cadre, chaque style fournira, annuellement, les critères de sélection pour participer aux championnats d'Europe et du Monde.

Ces critères seront visés par la commission de sélection avant d'être entérinés en bureau fédéral.

Éligibilité pour prétendre à une sélection en Équipe de France :

Il est fondamental de satisfaire à des critères objectifs pour pouvoir prétendre à intégrer une équipe de France.

À partir de septembre 2026 il sera obligatoire d'être identifié dans une structure référencée du PPF afin de pouvoir être éligible.

Il sera attendu par chaque athlète éligible :

- De se positionner à compter de janvier 2026 dans une catégorie olympique
- D'être titulaire d'une licence FFLDA et UWW en cours de validité.
- D'être ressortissant français pour les épreuves de sélections olympiques
- Ou d'être bénéficiaire d'une nationalité sportive suivant la réglementation UWW pour les tournois et les épreuves non qualificatives
- D'être titulaire d'un titre de voyage dont la validité couvre à minima l'ensemble de la durée du séjour et d'une durée supplémentaire suivant la réglementation du pays d'accueil de la compétition
- D'être signataire, chaque année, de la convention Sportifs de Haut-Niveau/FFLDA
- D'être signataire, chaque année, de la Charte des athlètes de l'équipe de France
- De se conformer aux réglementations anti-dopage, éthiques et citoyennes
- D'être à jour de ses obligations financières auprès de la FFLDA et/ou d'un de ses organes déconcentrés
- De faire preuve d'un comportement respectueux envers les adversaires, coéquipiers, encadrement national, élus fédéraux et corps arbitral en toute circonstance et ne pas faire l'objet d'une sanction en cours de la commission de discipline.
- De se présenter obligatoirement auprès du médecin fédéral pour faire constater toute blessure empêchant l'athlète concerné de répondre favorablement à une sélection fédérale en stage ou en compétition.
- De se présenter au poids lors des convocations en équipe de France, notamment sur les championnats de référence, sous peine de sanction si cette condition n'est pas remplie.

Les critères retenus pour participer aux championnats de référence en 2026 :

Dans chacun des trois styles une planification des tournois et des stages va être identifiée par les staffs. Ils seront soumis à l'avis de la commission de sélection, puis au vote du bureau fédéral.

Cette planification permettra :

- Une analyse de chaque tournoi auquel les équipes de France participent.
- Une analyse de la concurrence dans chacune des catégories de poids
- Une analyse du comportement de chacun des sélectionnés

La programmation prendra effet à partir de janvier 2026.

Responsabilité des clubs : Se rapprocher de l'encadrement national lors de toute convocation pour l'ensemble des athlètes en sélection :

- Répondre aux convocations
- Participer obligatoirement aux regroupements établis sur sélection.
- Être en règles avec les obligations financières vis à vis de la fédération.
- Être en capacité de définir et de qualifier les conditions d'entraînement lorsque l'athlète est hors pôle.

Responsabilités fédérales :

- Échange avec les clubs
- Proposition d'un programme adapté à la recherche de la performance
- Organisation et réservation des différentes actions
- Retour avec un document spécifique sur les différents évènements

Les championnats par équipes ne constituent pas une étape de sélection et ne sont donc pas retenus dans les critères. En revanche, leurs positionnements dans le calendrier imposent que les athlètes et leurs clubs maintiennent une totale transparence avec le staff des Équipes de France, afin d'assurer un suivi cohérent et individualisé du parcours de chaque athlète. La préparation en vue des Jeux Olympiques ainsi que la préservation de leur intégrité physique et mentale demeurent les piliers essentiels de la réussite de leur projet individuel.

Sur le plan financier :

La prise en charge financière s'effectuera à partir du lieu de rendez-vous fixé et identifié sur la convocation fédérale.

La commission de sélection :

Elle est composée des membres suivants :

- le Vice-Président en charge du haut niveau ;
- le Directeur Technique National ;
- le Directeur de la Performance.

Cette commission est chargée de statuer sur la sélection des athlètes proposée par les entraîneurs nationaux en responsabilité sur les différents styles. La décision finale de sélection relève exclusivement de cette commission.

Les propositions de sélection sont établies en tenant compte de plusieurs critères, notamment le niveau d'adversité rencontrée, le comportement de l'athlète en compétition et en dehors des tapis, ainsi que l'évaluation du niveau du tournoi et de la catégorie concernée. Ces éléments sont appréciés conjointement par les entraîneurs nationaux et le Directeur de la Performance, dans un souci de cohérence avec les objectifs sportifs fédéraux.

Ce nouveau dispositif de sélection s'inscrit pleinement dans le projet fédéral. Il vise à permettre aux entraîneurs nationaux d'exercer leurs missions dans un cadre clair, cohérent et serein, tout en garantissant aux athlètes, aux clubs et aux comités régionaux une impartialité et une transparence dans les décisions de sélection.

Le parcours de sélection 2026–2028 :

La période 2026–2028 s'inscrit dans une dynamique de performance olympique. Elle vise à construire un groupe France solide, compétitif et aligné sur les exigences de la qualification pour Los Angeles 2028. Le parcours s'articulera en trois grandes étapes correspondant à chaque année de l'olympiade :

Année 2026 : Mise en place et positionnement

Objectif principal : positionner chaque athlète dans une catégorie olympique et amorcer le processus de sélection.

Les compétitions de références sont les objectifs majeurs de la saison sportive 2026.

Championnats d'Europe :

- **Senior** : Tirana (*Albanie*), du **20 au 26 avril 2026**
- **U23** : Zrenjanin (*Serbie*), du **9 au 15 mars 2026**

Championnats du Monde :

- **U23** : Las Vegas (*États-Unis*), du **12 au 18 octobre 2026**
- **Senior** : Manama (*Bahreïn*), du **24 octobre au 1^{er} novembre 2026**

Principes de base :

- En cas de médaille aux Championnats d'Europe dans une catégorie olympique → qualification directe pour les Championnats du monde.
- En cas de non-médaille → retour en phase de sélection, avec un tournoi ouvert et deux compétitions de préparation avant les Championnats du Monde.
- Tournois :
 - Trois tournois de préparation avant les Championnats d'Europe (janvier-avril 2026)
 - Deux ou trois tournois de préparation avant les Championnats du Monde (juin-octobre 2026)
- Stages :
 - L'essentiel de la préparation se déroulera à l'INSEP.
 - Possibilité de faire venir des partenaires dans des catégories ciblées.
 - Des stages à l'étranger seront proposés, sur sélection des entraîneurs nationaux et validation de la commission de sélection fédérale.

L'objectif de fin d'année sera la composition de l'équipe de France pour 2027 qui devra être arrêtée à l'issue de la saison afin d'entamer les compétitions du ranking mondial dès février 2027. Certaines catégories seront soumises à une concurrence directe et les premiers mois de 2027 devront décider de la hiérarchisation dans les catégories olympiques.

Année 2027 : Année clé de la qualification

Objectif principal : décrocher les quotas olympiques.

L'année 2027 constitue l'étape décisive du cycle : elle comprend le Championnat du monde qualificatif et les compétitions du Ranking Series UWW, ouvrant les quatre premiers quotas olympiques. Cette saison sera centrée sur la recherche de la médaille mondiale, synonyme de qualification directe pour préparer les Jeux dans les meilleures conditions.

En plus des conditions citées en préambule, les athlètes devront :

- Maintenir leur positionnement dans une catégorie olympique
- Confirmer leur niveau de performance sur les tournois internationaux UWW
- Respecter les exigences du suivi fédéral et médical
- Démontrer une dynamique de progression technique et comportementale

Année 2028 : Entre préparation à la performance Olympique et course à la qualification Olympiques

Objectif principal : convertir les qualifications en médailles olympiques après s'être emparé des derniers quotas manquants.

L'année 2028 sera avant tout dédiée à la préparation finale des Jeux Olympiques de Los Angeles, tout en maintenant la possibilité d'obtenir les quotas encore disponibles. Cette configuration exigera des encadrements une adaptation fine des préparations, avec des orientations différencierées selon les profils des athlètes et les catégories encore en lice pour une qualification olympique.

Cette feuille de route 2026–2028 constitue ainsi une étape stratégique majeure pour la lutte française. Elle repose sur des critères de sélection objectifs, un accompagnement structuré et une collaboration renforcée entre les clubs, les comités, la fédération et les encadrements nationaux, afin de conduire collectivement la discipline vers la performance olympique.

Annexe 1

Critères de sélection 2026

Lutte Féminine

Les catégories olympiques prioritaires en lutte féminine sont 53, 62, 68 et 76 kg.

Première partie de saison – Objectif : Championnats d'Europe

Le Tournoi Deglane servira de premier critère de performance et conditionnera l'accès au deuxième tournoi le Ranking de Zagreb. Le critère de sélection automatique reposera sur la combinaison d'une première place au tournoi Deglane et de l'obtention d'une médaille à Zagreb, sous réserve de l'évaluation du niveau réel des tournois et d'une analyse spécifique de chaque catégorie de poids. Pour les autres situations, la décision reviendra à la commission de sélection. Un tournoi complémentaire de préparation au championnat d'Europe en Bulgarie sera organisé pour les Séniors.

Pour les Championnats Séniors, les sélections seront établies après le tournoi Ranking de Zagreb et celui de Bulgarie Sirakov pour les Championnat d'Europe U23.

Deuxième partie de saison – Objectif : Championnat du monde

À partir du mois de mai débutera le processus de sélection pour les Championnats du monde. Le Championnat de France sera obligatoire dans la catégorie olympique ciblée. Un tournoi et un stage après les France permettront la participation d'une titulaire et une remplaçante. La préparation inclura ensuite un tournoi et un stage au Kirghizistan. Dans l'été un stage d'oxygénation sera organisé avec les titulaires des catégories cibles pour les échéances qui suivront. Puis, la participation à un tournoi en Roumanie et un stage de préparation pour les titulaires des Jeux Méditerranéens, des Mondes U23 et des Mondes seniors. Les Jeux Méditerranéens seront réservés aux titulaires des championnats du monde. Un dernier tournoi de préparation est prévu après ces Jeux, avant une préparation à l'étranger pour les Mondes.

La participation analysée intègre notamment la présence effective sur les compétitions ciblées, le niveau d'adversité rencontré, l'attitude compétitive, ainsi que l'implication et le sérieux manifestés à l'entraînement.

Tournois 2026 LF	Tournoi UWW	
	Oui	Non
GP France Heni Deglane	X	
Ranking Series Zagreb	X	
Tournoi Sirakov (U23)	X	
Tournoi Don Kolov (BUL)	X	
Championnat d'Europe U23		
Championnat d'Europe Séniors		
Tournoi Bishkek KGZ		X
Tournoi Roumanie	X	
Jeux Méditerranéens		
Championnat du monde U23		
Championnat du monde Séniors		

Annexe 2

Critères de sélection 2026

Lutte Gréco romaine

Les critères de sélection, seront basés principalement sur la participation aux compétitions. Les athlètes seront donc soumis à sélection. Les catégories olympiques prioritaires sont 60, 67, 77, 87kg.

Première partie de saison – Objectif : Championnats d’Europe

- Deux tournois sont programmés : Tournoi Deglane (*Possibilité d’organiser des matchs de sélection lors du Deglane, uniquement si deux lutteurs ont chacun remporté une même médaille sans s’être affrontés auparavant dans la catégorie.*) et un Tournoi UWW au Danemark. Au Deglane, l’ensemble des seniors seront dans les catégories olympiques.

Le Deglane est sélectif pour les Europe U23.

- Un stage de préparation en Croatie sera organisé pour les championnats d’Europe U23 et Senior.

- Un stage au Danemark servira pour préparer les championnats d’Europe Senior.

Après le tournoi au Danemark, l’annonce des sélections pour les Europe Senior sera faite après validation de la commission de sélection.

Deuxième partie de saison – Objectif : Championnat du monde

- Les Championnats de France seront obligatoires pour tout le monde (sauf médaille au championnat d’Europe)
- Les titulaires du championnat d’Europe pourront être ménagés, dans la mesure où il ne sera pas nécessaire qu’ils s’alignent dans leur catégorie.
- Pour les autres athlètes, une remise en concurrence aura lieu pour la suite de la saison.

L’échéance internationale suivante sera un tournoi, avec le titulaire Séniior des Europe et un remplaçant de la catégorie olympique prioritaire.

Stages internationaux de juin à août :

Deux stages soumis à sélection sont envisagés :

- **Colorado** (invitation) du 13-27 juin 2026
- **Boulouris** fin juillet début août

Stratégie Jeux Méditerranéens 2026 :

Engager des lutteurs dans au moins cinq catégories, avec une stratégie de sélection sur le tournoi UWW d’Espagne. Les titulaires du championnat du monde Séniior seront retenus sur les Jeux Méditerranéens.

Préparation aux Championnats du Monde septembre/octobre :

Un tournoi de préparation en Croatie suivi d’un stage. La préparation devrait se dérouler principalement en France à l’Insep, et en Croatie.

La participation analysée aux différents évènements du programme des Équipes de France intègre notamment la présence effective sur les compétitions ciblées, le niveau d'adversité rencontré, l'attitude compétitive, ainsi que l'implication et le sérieux manifestés à l'entraînement.

Tournois 2026 LG	Tournois UWW	
	Oui	Non
GP France Deglane	X	
Tournoi Danemark	X	
Championnat d'Europe U23		
Championnat d'Europe Séniors		
GP Espagne	X	
GP Allemagne (tournoi de préparation)	X	
Jeux Méditerranéens		
Tournoi Croatie	X	
Championnat du monde U23		
Championnat du monde Séniors		

Annexe 3

Critères de sélection 2026

Lutte Libre

Les catégories olympiques prioritaires en lutte libre sont 65, 74, 86 et 97 kg.

Première partie de saison – Objectif : Championnat d’Europe

Les critères de sélection s’appuient sur une participation analysée, entendue comme une évaluation qualitative et quantitative des engagements en compétition et à l’entraînement. Le Tournoi Deglane constitue ainsi une première étape déterminante du processus, avant la prise en compte des résultats et du comportement observés lors des Ranking Series de Zagreb et du tournoi Don Kolov en Bulgarie.

Les sélections pour les Championnats d’Europe U23 seront arrêtées à l’issue du Tournoi Deglane, en tenant compte à la fois des performances réalisées et de l’engagement à l’entraînement. Les sélections seniors seront, quant à elles, annoncées après le tournoi Ranking Series en Croatie, sur la base de l’ensemble des éléments observés au cours du processus de sélection. Et de la décision de la commission de sélection.

Deuxième partie de saison – Objectif : Championnat du monde

Les Championnats de France seront obligatoires, avec une possibilité de choisir sa catégorie pour les seniors ayant disputés le championnat d’Europe.

Le tournoi de Sassari réunira les titulaires des championnats d’Europe ainsi que les champions de France des catégories olympiques prioritaires, et le Ranking de Budapest servira en cas de remise en concurrence.

A la suite du Ranking, les sélections pour les championnats du monde seront annoncées. Après décision de la commission de décision.

La stratégie retenue pour les Jeux Méditerranéens consiste à engager les athlètes titulaires. À ce titre, les titulaires des Championnats du monde seniors seront sélectionnés pour participer aux Jeux Méditerranéens.

La préparation des Championnats du monde seniors s’organisera entre l’INSEP et les États-Unis, en association avec le dispositif de préparation des Championnats du monde U23. Dans cette dynamique, une intégration du groupe seniors est prévue lors du stage final U23 organisé aux États-Unis, afin d’optimiser la préparation collective et la cohérence des groupes de performance.

La participation analysée aux différents évènements du programme des Équipes de France intègre notamment la présence effective sur les compétitions ciblées, le niveau d’adversité rencontré, l’attitude compétitive, ainsi que l’implication et le sérieux manifestés à l’entraînement.

Tournois 2026 LL	Tournois UWW	
	Oui	Non
GP de France Deglane	X	
Ranking Series Zagreb	X	
Tournoi Don Kolov	X	
Championnat d'Europe U23	X	
Championnat d'Europe Séniors		
Ranking Series Budapest	X	
Tournoi Sassari	X	
Jeux Méditerranéens		
Championnat du monde U23		
Championnat du monde Séniors		